

mais que ce trésor est rare, et combien il est encore insuffisant!

Eh! qu'est-ce donc que tout cela? Qu'est-ce que la possession de quelques biens, l'ivresse des passions, les triomphes de la vanité? les jouissances même de l'amitié? Qu'est-ce que le monde entier pour satisfaire un cœur plus grand que le monde! Ce besoin d'aimer qui tourmente le cœur de l'homme, et que rien ne peut satisfaire ici-bas, nous indique assez que nous devons porter nos affections vers un objet dont les perfections infinies puissent répondre aux aspirations infinies de notre cœur. C'est avoir nommé Dieu. O mon Dieu, s'écriait saint Augustin, vous nous avez faits pour vous, et notre cœur est toujours inquiet et agité tant qu'il ne se repose pas en vous.

30. Il est dans l'homme une autre prérogative qui suppose nécessairement l'existence pour lui de devoirs. C'est le libre arbitre. Les autres animaux n'agissent point par le choix libre et réfléchi de leur volonté, ils obéissent à un aveugle instinct. L'homme, au contraire, a la liberté; a rien *laissé entre les mains de son conseil*¹: il choisit entre le bien et le mal; il peut, à son gré, par une détermination libre et réfléchie, se porter vers l'un ou vers l'autre. Cette prérogative, qui l'élève si fort au-dessus du reste des animaux, en fait un être moral, c'est-à-dire capable du bien et du mal, assujéti, par conséquent, à des devoirs. A quoi bon, en effet, le libre arbitre, s'il n'y a ni bien ni mal, ni vertu ni vices, ni juste ni injuste, ni récompense à espérer ni châtement à craindre? Il n'est pas besoin d'une science bien profonde pour comprendre que l'homme n'a été créé libre que pour être par là même, susceptible de récompense ou de châtement. Mais une récompense ne peut être méritée que par l'accomplissement d'un devoir, comme un châtement ne peut l'être par sa transgression.

¹ Eccli, xv, 14.